



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense

Question écrite n° 81493

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile interroge M. le ministre de la défense sur la communication institutionnelle du ministère de la défense. Le 9 juin 2015 a été attribué un marché de formations *mediatraining* au profit de la DGA et « autres entités du ministère de la défense soutenues par le service parisien de soutien de l'administration centrale (Spac) ». Afin de compléter les informations sommaires de l'avis d'attribution, il lui demande de préciser le montant du marché et les personnels du ministère qui seront destinataires de ces formations.

Texte de la réponse

Le marché relatif aux formations « mediatraining » au profit de la direction générale de l'armement (DGA) et d'autres entités du ministère de la défense soutenues par le service parisien de soutien de l'administration centrale est un marché à bons de commande, dont les montants minimum et maximum s'élèvent respectivement à 7 560 euros TTC et 129 600 euros TTC. Le « mediatraining » a été mis en oeuvre à la DGA depuis plusieurs années. Il est destiné principalement aux managers, ingénieurs, directeurs de programmes et responsables techniques ayant à intervenir lors de salons, conférences, colloques ou forums de l'innovation. Il s'adresse également aux personnels d'encadrement d'autres entités du ministère de la défense, appartenant essentiellement à l'administration centrale.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81493

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4437

Réponse publiée au JO le : [18 août 2015](#), page 6389